

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Christophe ROYNARD, Jean-Michel ABELLARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

EXCUSES :

ABSENTS :

POUVOIR :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel ABELLARD

Lecture du dernier compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal. Adopté à l'unanimité.

P.L.U

Mr le Maire indique qu'il a rencontré Mr André HENEAU, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Nantes, pour l'enquête publique pour la modification et la révision simplifiée n° 1 du P.L.U. Il le rencontrera à nouveau pour définir les dates exactes pour cette enquête. A savoir que le 23/10/2009 à 14 h 30 à la mairie aura lieu une réunion avec l'ensemble des P.P.A (Personnes Publiques Associées) concernant la modification et la révision simplifiée du P.L.U.

PORTAGE REPAS A DOMICILE

Concernant le portage des repas à domicile, Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les repas sont préparés à la maison de retraite de Chemillé depuis le 3 Août 2009. Mr le Maire présente le calcul de la facturation du portage des repas à domicile et propose au Conseil Municipal de délibérer sur le prix pratiqué par l'Hôpital de Chemillé :

- Prix du repas facturé par l'Hôpital de Chemillé :	5,50 €
- Frais de portage :	0,85 €
- Frais de nettoyage des valisettes :	0,88 €
- Montant du repas facturé aux bénéficiaires par la mairie de Cossé d'Anjou :	7,23 €

Les frais de portage sont pris en charge par la commune de Cossé d'Anjou et la somme est reversée mensuellement aux bénévoles.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de facturer les repas à **7,23 €** à partir du 1er Octobre 2009.

RECENSEMENT COMMUNAL

Le recensement de la population aura lieu du 21 Janvier 2010 au 20 Février 2010. La dotation forfaitaire de recensement versée à la commune s'élèvera à **938 €** Melle LEMAI Julie a été recrutée en tant qu'agent recenseur. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'attribuer à l'agent recenseur **1,71 €** par habitant recensé et **1,13 €** par logement plus un forfait de **80€** pour les indemnités kilométriques.

EMPRUNT ASSAINISSEMENT

Mr le Maire a contacté 3 établissements bancaires (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Caisse d'Epargne) pour contracter un emprunt d'environ 100 000 € pour financer les travaux de la station de lagunage et de l'assainissement du Plessis. Dès réception des dossiers, la commission se réunira pour choisir l'établissement retenu pour effectuer le prêt.

BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer une régie de recettes pour la bibliothèque de Cossé d'Anjou. Florence DUBUC a été désignée comme régisseur titulaire et Magalie GAUTHIER régisseur suppléant.

ENQUETE PUBLIQUE CARRIERE

Mr le Maire rappelle que le dossier concernant l'enquête publique de la carrière de L'Angibourgère est à la mairie. Chaque élu est invité à venir le consulter.

REPAS DES AINES

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le club des aînés «L'Etoile du Soir» a organisé comme tous les ans le repas offert par la Mairie aux personnes âgées de la commune. Le Conseil Municipal verse une subvention d'un montant de **189 €** au club des aînés en remboursement des frais avancés par le club.

BANQUE ALIMENTAIRE

Florence DUBUC indique qu'elle a participé à la préparation des colis pour la banque alimentaire.

ST CLEMENT

Patrick MICHEL présente le devis demandé à la SARL GODEFROY concernant les travaux d'évacuation des eaux usées de la salle St Clément. Le montant de ce devis s'élève à 3 335,24 € H.T variante incluse dans le devis.

SECTEUR JEUNESSE

Patrick MICHEL indique qu'il va y avoir un projet "solex" sur les communes. Les jeunes vont récupérer et rénover des solexs. Un concours de baby-foot va avoir lieu au centre social de Chemillé, le baby-foot du foyer des jeunes de la commune va leur être prêté.

PLAN DE DESHERBAGE

Le 29 Octobre 2009 à la Communauté de Communes, les élus communautaires choisiront le matériel destiné au plan de désherbage.

VOIRIE

Afin de sécuriser la sortie des enfants de l'école, un passage va être fait par l'employé communal dans la haie qui longe la cantine.

TAXE PROFESSIONNELLE

Florence DUBUC s'inquiète sur l'avenir de la taxe professionnelle.

PROJET EOLIEN

La délibération du conseil municipal du 14 Septembre dernier a été transmise à la sté Altec.

PROJET MAIRIE

Une discussion s'engage sur le projet mairie et sur l'atelier communal.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 9 Novembre 2009 à 20 h à la mairie.